

du 28 septembre au 26 octobre. On se servit de barges pour le transport. Le déballage commença le 5 février suivant, et l'installation ne fut à peu près complète qu'à l'ouverture du parlement, vers le commencement de juin 1866.

Il ne restait plus à Québec que les ouvrages de droit français, qui ne tardèrent pas à prendre le chemin de la capitale, aussitôt que les codificateurs eurent terminé leurs travaux. Dans son rapport du 6 novembre 1867, M. Todd dit que le nombre de volumes était de 60,000. Aujourd'hui, après trente-trois ans, ce chiffre a été triplé, car la bibliothèque d'Ottawa contient présentement plus de 180,000 volumes.

A Québec il fallut commencer tout en neuf. De 1867 à 1883, M. L.-P. Lemay, nommé bibliothécaire de la législature lors de la confédération, était parvenu à grouper 30,000 volumes. C'était autant qu'on pouvait espérer dans les circonstances, étant données les difficultés inhérentes à toute organisation, avec un subside annuel très modéré. Au printemps de 1883, le feu vint s'abattre sur l'hôtel du parlement et le détruisit intégralement. On parvint toutefois à sauver environ 4,500 volumes, qui formèrent le noyau de la nouvelle bibliothèque.

Depuis 1883, c'est-à-dire depuis dix-neuf ans, la bibliothèque de la législature est arrivée à un chiffre plus élevé que celle du Canada tout entier à l'époque de la confédération. Elle possède présentement près de 63,000 volumes reliés et 14,000 brochures. Il nous a fallu trente-cinq années d'efforts et de travail pour parvenir à un aussi beau résultat.